Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest
Québec

OBJECTIFS ORGANISATIONNELS
2015 -2016



Yves Masse
Président-directeur général

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

Dans la foulée de la transformation actuelle, le comité de direction a élaboré les grands objectifs organisationnels regroupés sous six axes prioritaires qui guideront chacune de nos actions des prochains mois au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO) :

- Accessibilité et services
- Qualité et sécurité
- Ressources humaines
- Performance clinique et administrative
- Innovation
- Transformation de l'organisation

De ces objectifs organisationnels découleront ceux de chaque direction et des moyens d'action concrets afin de donner un sens aux multiples projets dans lesquels nous sommes investis.

Il faut savoir qu'une démarche de planification stratégique a eu lieu au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et qu'un plan d'action plus spécifique pour le CISSSMO s'y rattachant sera élaboré en 2016.

N'hésitez pas à partager cette information dans vos équipes respectives afin que nous soyons tous mobilisés derrière ces priorités organisationnelles!

1 Accessibilité et services

- Assurer et stabiliser l'offre de service sécuritaire et de qualité à la population, en tout temps, dans un délai raisonnable.
- Mettre en place, en collaboration avec les autres établissements de notre territoire, des corridors de service permettant à la population d'avoir accès aux services de nature spécialisée ou surspécialisée.
- S'assurer de conclure avec les deux autres CISSS de la région et le CIUSSS de l'Estrie les ententes et corridors de service nécessaires pour permettre à la population de la Montérégie d'avoir accès à des services adéquats en réadaptation tant en déficience physique, en déficience intellectuelle, en trouble du spectre de l'autisme, en dépendance et en protection de l'enfance et de la jeunesse.
- Mettre en œuvre l'intégration des services des établissements fusionnés ou regroupés, afin de simplifier et d'améliorer l'accès pour le citoyen, et ce, dans des délais raisonnables.
- Améliorer l'offre de service de 1re ligne, notamment en actualisant l'offre des Groupes de médecine familiale (GMF) sur notre territoire selon le nouveau cadre de référence (GMF/UMF).
- Amorcer les travaux visant l'élaboration d'un plan clinique pour le CISSSMO.
- Mettre en place les modalités d'application de la Loi 2 (aide médicale à mourir et soins de fin de vie).
- Favoriser le rapatriement de la clientèle sur notre territoire, notamment dans le cadre du projet 514-450, et s'assurer d'obtenir le financement.
- Convenir des modalités de l'utilisation des lits d'hébergement à l'Hôpital Sainte-Anne.

2 Qualité et sécurité

- Assurer le maintien de l'ensemble des certifications et actualiser les plans d'amélioration de la qualité.

3 Ressources humaines

- Actualiser la structure d'encadrement organisationnelle, administrative, clinique et médicale.
- Mettre en place le plan d'effectifs en fonction des nouvelles responsabilités dévolues aux directions, en priorisant la consolidation des directions transversales.
- Soutenir l'intégration des gestionnaires dans leur nouveau rôle.
- Assurer une communication régulière visant la mobilisation du personnel, notamment durant la période de transformation.

4 Performance clinique et administrative

- Mettre en place les mesures structurantes pour atteindre l'équilibre budgétaire sans affecter les services à la population et avec la préoccupation de protéger les budgets destinés aux clientèles vulnérables.
- Réaliser les engagements spécifiques inscrits dans l'entente de gestion et d'imputabilité 2015-2016 conclue entre le CISSSMO et le MSSS.
- Convenir d'un cadre de gestion de la performance.

5 Innovation

- Définir une approche patient-partenaire.
- Définir les bases d'une organisation apprenante (enseignement, stages, rayonnement, etc.).
- Poursuivre les étapes du projet de construction du nouvel Hôpital de Vaudreuil-Soulanges.
- Assurer une compréhension commune de l'approche LEAN, dans un contexte d'amélioration continue de la qualité et de la performance.

6 Transformation de l'organisation

- Élaborer la vision, définir les valeurs et la philosophie de gestion du CISSSMO.
- Assurer la mise en place de la gouverne du conseil d'administration ainsi que des comités et instances qui en découlent.
- Définir et faire connaître l'offre de service de chacune des directions du CISSSMO.
- Assurer le soutien à la transformation et la gestion du changement pour les gestionnaires et les équipes.
- Préparer la mise en place du modèle de cogestion médicale.
- Convenir de la gouvernance régionale des ressources informationnelles et de la paie.